

LES IDÉES REÇUES FACE AU DEFI DE LA TRADUCTION

Liliana ALIC¹

Abstract

Conventional wisdom has always been present in people's mind, being the result of generally accepted ideas in a specific field of activity. Even if they are considered to be commonplace knowledge, it is not easy to translate them from one language to another (from French into Romanian) because the languages are differently structured in point of word formation or sentence structure. This difficult task is to be carried on by the translator, also called a cultural mediator. The translator's skills embrace an excellent knowledge of the two languages and also an extensive knowledge of world's civilization.

Keywords: conventional wisdom, translation, meaning, equivalent, connotation.

Introduction

Les idées reçues existent dans la mentalité des tout un chacun, quelque soit sa nationalité, sa condition sociale ou matérielle. Il suffit d'essayer d'en trouver la définition ou des synonymes dans un dictionnaire de langue fiable pour voir à quel point la notion est répandue et discutée. Selon les dictionnaires consultés, les définitions sont plus ou moins détaillées, allant de l'offre d'un synonyme à une définition plus ample. Le synonyme fourni par le Le Nouveau Petit Robert est « préjugé », tandis que le dictionnaire du Centre National des Ressources Textuelles et Lexicales (<http://www.cnrtl.fr/definition/idee>) donne le terme au pluriel avec l'explication suivante : « *Au plur.* Ensemble des vues ou opinions en tout domaine d'une personne ou d'un groupe de personnes. *Tu as tes idées, j'ai les miennes; il a les idées de son siècle.* ». La définition correspond à celle de « mentalité » que nous retrouverons dans le même dictionnaire : « *ensemble des manières habituelles de penser et de croire et des dispositions psychiques et morales caractéristiques d'une collectivité et communes à chacun de ses membres.* ». Pour ce qui est des synonymes, les suggestions sont : habitudes, croyances, idéologie (source dictionnaire en ligne Reverso <http://dictionnaire.reverso.net/francais-synonymes/mentalite>). Une discussion plus ample sur les idées reçues (Ruth Amossy, Anne Herschberg Pierrot, 2005) est à retrouver dans des études sur des structures du langage courant, sur leur apparition et leur évolution. Une pareille étude range les idées reçues dans une classe de notions à laquelle appartiennent les stéréotypes, les clichés, les lieux communs, les poncifs. Les idées reçues sont, à proprement parler, des structures linguistiques plus vastes qui réunissent des « évidences partagées, des représentations collectives » (R. Amossy, A. Herschberg Pierrot, 2005 : 5). En fait, la notion a été consacrée par le *Dictionnaire des idées reçues* de G. Flaubert (<http://www.ebooksgratuits.com/>) où les idées sont plutôt inventoriées par ordre alphabétique que rangées dans une catégorie ou une autre. A présent, dans les études de spécialité, les linguistes ont démontré que la connotation péjorative qui accompagnait

¹ Assoc.prof. PhD., Transilvania University of Brașov

autre fois la notion n'est pas justifiée. Il s'agit plutôt d'idées généralement acceptées, généralement admises, parfois même consacrées par l'usage. Dans certains cas, elle ont le même poids qu'une maxime ou qu'un dicton si l'énonciateur choisit bien le moment de s'en servir, car elles sont basées sur des opinions et des convictions formées et consolidées le long des années. C'est en grande partie sur cette ancienneté et sur l'appartenance collective que se fonde l'autorité des idées reçues, autorité que n'est que rarement contestée. Immanquablement, les idées reçues se renouvellent périodiquement, en fonction de l'époque historique et du milieu social où elles circulent. Dans les milieux intellectuels on est plutôt préoccupé de se faire accepter parmi les grands, et voilà ce que l'on pensait du temps de Flaubert à propos de l'institution qui a suscité tant de convoitises et de controverses, l'Académie française : il vaut mieux « *la dénigrer mais tâcher d'en faire partie, si l'on peut* ». D'autres considèrent l'Académie comme la plus grande autorité intellectuelle qui a le dernier mot à dire pour décider du sort d'un savant ou d'un écrivain. Flaubert mentionne des sujets divers qui pourraient constituer une préconception : « *Avec les ballons on finira par aller dans la lune. On n'est pas prêts à les diriger* », ce qui, de son temps, était parfaitement vrai mais cela allait changer avec le temps.

Dans les années 80, Marina Yaguello commence un « *Catalogue des idées reçues sur la langue* » mais il s'agit là plutôt d'un débat sur la linguistique que sur la construction mentale ou sur le fondement idéologique des idées reçues. Le débat porte par exemple sur l'idée que l'identité linguistique coïncide dans le grandes lignes avec l'identité nationale, ce qui est contredit par ce qu'on appelle communément la réalité du terrain. Le français est parlé dans beaucoup d'autres territoires en dehors des frontières de la France, pour ne choisir que ce cas qui est le plus saillant. Cependant, sur le territoire de la Suisse, pays bien circonscrit dans ses frontières nationales, on parle au moins quatre langues, qui ne sont pas nécessairement rattachées à une zone précise, vu le caractère divers de l'activité économique du pays des cantons. De même, que dire de l'idée que « *Ce qui n'est pas clair n'est pas français* », qui pourrait acréditer l'idée que la langue française est l'unique langue au monde fondée sur l'idée de clarté et de logique ? Ce serait insulter toutes les autres langues de la famille des langues indo-européennes, ce que, entre autres, le royaliste Antoine Rivarol ne voulait pas, du moins ouvertement, car dans son cercle restreint il soutenait la logique du français par rapport à d'autres langues. C'est bien surprenant pour quelqu'un dont l'origine n'est pas française, mais il trouve appui dans l'œuvre d'un Français pur et dur, un classique, Nicolas Boileau, pour lequel « *Ce que l'on conçoit bien s'énonce clairement et les mots pour le dire arrivent aisément* »

Dans les conditions où les idées reçues sont tellement difficiles à circonscrire et à faire rentrer dans une classe ou dans une catégorie, nous ne pouvons qu'imaginer le désarroi du traducteur qui se trouve devant la tâche de traduire des idées reçues du français en roumain. Traduire c'est une activité complexe, impliquant la mobilisation de beaucoup de compétences qui ne sont pas seulement langagières. La traduction suppose des connaissances amples dans le domaine de la civilisation, autrement les « *trente glorieuses* » représenteront un mystère insurmontable; elle implique des connaissances dans

le domaine de l'étymologie, autrement le mot « *salaire* » ne découvrira jamais son origine dans le terme latin *salarium* (le salaire était la ration de sel fournie aux soldats, ensuite l'indemnité versée pour acheter le sel, puis les vivres, puis la solde elle-même et finalement toute forme de salaire). Depuis un certain temps, le traducteur est considéré comme un médiateur culturel, car une de ses tâches est de faciliter la compréhension entre deux peuples avec des civilisations et des mentalités distinctes. C'est au traducteur qu'il revient de nous faire comprendre pourquoi on « *file à l'anglaise* », pourquoi on est « *soûl comme un Polonais* », pourquoi, lorsqu'on doit entreprendre une action décisive on franchit le Rubicon, etc.

Nous nous proposons de faire une étude sur la possibilité de traduire certaines idées reçues qui existent en français et dans d'autres langues, d'un côté, et sur l'impossibilité de traduire beaucoup d'autres idées reçues, de l'autre côté. Autrement dit, nous allons nous pencher sur la manière dont le traducteur peut surmonter certaines difficultés de traduction et sur les stratégies qu'il se voit dans l'obligation de trouver pour ne pas omettre un bout de sens qui pourrait paraître insignifiant mais qui, en réalité, compte beaucoup dans la constitution du sens de l'unité de traduction.

Nous nous sommes arrêtés sur la collection d'idées reçues contenues dans le livre « *C'est beau mais c'est faux* », appartenant à Patrice Louis (2004). Le livre présente plus de soixante-dix idées reçues avec une petite histoire qui accompagne chacune des idées et qui justifie l'apparition ou le maintien de l'idée en cause. On apprend ainsi que l'on pense du bridge que c'est un jeu britannique mais que le mot est russe ; que « *l'Ange bleu* » n'est pas Marlène Dietrich mais le cabaret où elle chantait ; que la formule « *l'olympiade prochaine aura lieu à Athènes* » est fautive, car l'olympiade représente la période qui sépare deux jeux olympiques, alors une olympiade a normalement quatre ans et juste après l'olympiade on peut parler du début des jeux olympiques.

L'idée qui se trouve à la base de cet article est que la traduction d'un pareil livre présente un double défi. Premièrement il s'agit de résoudre les difficultés de traduction qui surgissent dans n'importe quelle traduction, difficultés engendrées par les divergences structurelles entre deux langues étrangères. Deuxièmement il s'agit de traduire, ou plutôt de faire comprendre dans une autre langue des faits de langue qui sont évidents pour un lecteur natif, mais faute de correspondant dans une autre langue, leur traduction est plus difficile et leur mise en relief preque impossible.

Nous avons pris en considération deux unités de traduction : la partie du discours, (représentée par l'adjectif et le substantif) et l'énoncé.

1. La partie du discours comme unité de traduction

1.1. L'Adjectif

Les adjectifs, même les plus courants, peuvent mettre le traducteur dans l'embarras et leur transposition d'une langue à l'autre s'avère surprenante. Nous allons considérer quelques exemples relevés dans le texte du livre mentionné.

- (1) *Polies par les uns, ces affirmations ont le tort, léger mais bien réel, de n'être pas vraies.* (p.7)
- (2) *Dans Der Blaue Engel, Maria Magdalena Dietrich [...] joue une fille de mauvaise vie...* (p.12)
- (3) *... le film raconte sa fascination – et sa déchéance – pour cette merveilleuse et vivante perle des bas quartiers.* (p. 12)
- (4) *Physiquement, il est certes moustachu.* (p. 18)
- (5) *Soldat de la Grande Armée, il serait mort en 1870, à Paris.* (p.30)
- (6) *Le départ de l'Empereur et le retour du drapeau blanc le met dans un état d'exaltation extrême.* (p.31)
- (7) *Le 1^{er} mai est le seul jour obligatoirement chômé par tout le monde.* (p. 112)

Dans l'exemple (1), l'adjectif *polies* qui détermine le nom *affirmations* exprime un sens qui, selon les dictionnaires (www.cnrtl.fr/definition/poli) signifie *délicat, raffiné* et le terme se rapporte à la langue parlée par un écrivain : « *Ce n'est point la langue douce et polie de Des Portes que parle et qu'écrit d'Aubigné* (Sainte-Beuve, *Tabl. poés. fr.*, 1828, p.145) ». Le Nouveau Petit Robert donne comme premier sens du terme *poli* : « *cultivé et mondain* » avec un synonyme plus moderne, « *policé, civilisé* ». Alors, la traduction serait plutôt influencée par le raffinement des affirmations, mais il faudrait recourir à une périphrase : « *Prézentate cu rafinament de unii...* ».

L'exemple (2) contient un déterminant du nom *fille*, qui a les propriétés d'un adjectif, mais en même temps a une structure plus complexe, étant une locution adjectivale : « *fille de mauvaise vie* ». Ce qui présente un intérêt particulier c'est le cas de l'adjectif *mauvais*. Cet adjectif axiologique figure dans beaucoup de collocations avec un collocatif nominal : *mauvaise fille, mauvais garçon, mauvais caractère, mauvais langage, mauvaise conscience*. Dans ces collocations, l'adjectif *mauvais* a le rôle le plus important dans l'établissement du sens de la collocation, car le sens ne devient pas plus clair si l'on suggère comme synonyme de « *mauvais* » la périphrase « *qui n'est pas bon* ». Cela ferait l'affaire dans des cas comme un *bon exemple* ≠ *un mauvais exemple*, mais *une bonne fille* n'est pas exactement l'antonyme de *mauvaise fille*, un *bon garçon* n'est pas l'antonyme d'un *mauvais garçon*. De même, on a *mauvaise conscience* si l'on a essayé de tromper quelqu'un ou de lui jouer un mauvais tour, mais on n'a pas *bonne conscience* si l'on s'est comporté correctement vis-à-vis de quelqu'un ; un *mauvais langage* ne devient pas *un bon langage* si l'on supprime les fautes de grammaire. Dans le choix de la collocation roumaine qui correspondrait le mieux à la collocation française, nous devons tenir compte des connotations ou des sèmes supplémentaires attribués à l'adjectif *mauvais*. Il faut également prendre en compte les sèmes dits contextuels car, par exemple, pour *mauvais caractère*, on comptera en plus des sèmes comme : [qui ne correspond pas aux valeurs morales consacrées], [tourné vers le mal], [incompatible avec les règles de la morale], [auteur des actions sanctionnées par la loi]. La même chose se passe dans le cas de *mauvaise vie*. L'opposé de *mauvaise vie* n'est sûrement pas *bonne vie* car il s'agit d'une vie marquée par le mal, par la déchéance, qui a une influence néfaste sur quelqu'un. Le dictionnaire du Centre National des Ressources Textuelles et Lexicologiques enregistre la collocation *femme de mauvaise vie* comme étant

synonyme de *prostituée*. Pour ce qui est de la traduction en roumain, on pourra traduire le syntagme par *femeie de moraruri usoare*, qui en roumain dit politiquement correct signifie *prostituée*.

Dans l'exemple (3), l'adjectif *bas* du syntagme *les bas quartiers* peut être expliqué par la présence du sème [partie inférieure] combiné avec la connotation /de mauvaise qualité/, ce qui rend parfaitement clair le sens de la collocation. Encore faut-il la traduire, et dans ce but nous proposons *cartierele rau famate* pour mieux rendre la qualification défavorable. On constate que l'adjectif *bas* est traduit par un autre adjectif qui est déterminé par un adverbe, c'est donc un degré de comparaison. Il n'y a pas de correspondance absolue au niveau de la forme entre le syntagme français et le syntagme roumain.

L'adjectif de l'exemple (4), *moustachu*, ne devrait pas poser de problèmes car il a un hétéronyme en roumain, un adjectif qui pourrait paraître la solution parfaite pour une traduction, *mustaçios*. Dans le contexte où il figure, il serait plus convenable de traduire la phrase par « *Avea mustață* » qui, en roumain, correspond mieux à une description et s'emploie de préférence à la phrase « *Era mustăcios* ». La structure française construite sur la base du verbe copulatif *être* et d'un adjectif en position de Prédicatif pour attribuer une qualité au sujet de la phrase est remplacée en roumain par le verbe *avoir* et un substantif (*mustață*). Cette structure différente est due au choix différent de moyens grammaticaux choisis par le roumain pour exprimer la description du visage d'une personne.

Dans l'exemple (5) nous avons affaire à l'adjectif *grand*, l'un des adjectifs les plus courants dans les deux langues et qui, de ce fait, trouve facilement des explications, des synonymes et des hétéronymes. Seulement, dans cette collocation, *La Grande Armée*, le sens de l'adjectif est en grande partie déterminé par son collocatif, *armée*, car la collocation désigne l'armée de Napoléon Bonaparte, l'armée de son empire, dirigée uniquement par Napoléon, disparue avec la défaite de Napoléon et avec son exil. Pour la traduction, le terme est d'ores et déjà consacré dans l'histoire et il doit être traduit par *Marea Armata*. La traduction implique cette fois-ci des connaissances d'histoire plutôt que des connaissances de langue.

La situation est la même dans le cas suivant, celui de l'exemple (6), *le retour du drapeau blanc* où évidemment il s'agit du drapeau blanc qui est le symbole de la royauté et de la France. Pour transférer toutes ces informations du français en roumain on pourra traduire ce syntagme par *drapelul alb al regalității franceze*. La collocation équivalente roumaine contient une information supplémentaire qui facilitera la compréhension de la connotation de l'adjectif *blanc* à l'époque mentionnée. Sinon, cette connotation pourrait passer inaperçue au lecteur non averti.

Le dernier exemple, l'exemple (7), nous met en face d'un possible malentendu, car il s'agit de la fête du 1^{er} mai qui est *un jour chômé*. En roumain, *chômer* et *chômeur* ont une connotation négative, liée à la perte de l'emploi, à une situation matérielle précaire, à un état d'esprit très bas, dû à la dégradation de la qualité de la vie. Cependant, en français, *chômer* a comme premier sens enregistré par les dictionnaires : « *Suspendre son travail pendant*

les jours fériés pour célébrer une fête civile ou religieuse. Chômer entre deux jours fériés; on chôme le 1^{er}mai ». (<http://www.cnrtl.fr/definition/chômer>). Par conséquent, *jour chômé* sera traduit par *zi liberă*, ce qui correspond très bien au sens que la collocation française implique. Il s'agit d'un jour où l'on ne travaille pas et qu'on dédie à la célébration d'un événement important et consacré par les autorités en matière.

1.2. Le substantif

En ce qui concerne les substantifs et leur traduction du français vers le roumain nous nous proposons d'analyser quelques exemples significatifs. Les substantifs d'une langue peuvent être traduits dans une autre langue par la même partie du discours ou par une autre, ce qui implique une réorganisation morphologique, réorganisation de la structure interne des mots et parfois des règles de combinaison des mots avec leurs déterminants et leurs prédéterminants.

1.2.1. Substantif formé par le changement de la catégorie grammaticale

- (8) *Chauvin retraité revint à Rochefort et fut alors suisse à la préfecture maritime.* (p.31)
- (9) *La langue est riche de ces trouvailles, l'à-peu-près involontaire* (p.24)
- (10) *On ne croisera ici ni on-dit, ni fables* (p.1)

Nous avons choisi ces substantifs parce qu'ils présentent quelques particularités de formation qui sont susceptibles de se constituer en difficultés de traduction. Ce sont des substantifs qui se sont formés par le changement de la classe grammaticale : *suisse* est substantif formé par l'ellipse du terme collocatif *garde* ; *l'à-peu-près* représente un nom formé par le changement de catégorie grammaticale d'une locution adverbiale ; *on-dit*, même s'il n'a pas d'article ou de modifieur adjectival ou autre, est un autre nom formé par le changement de catégorie grammaticale d'un verbe à une forme conjuguée. Le problème ne réside pas dans leur identification en tant que substantifs, mais dans l'impossibilité de traduire ces syntagmes nominaux par des syntagmes équivalents, ayant la même structure, morphologiquement parlant. Il est impossible de trouver un équivalent pour *suisse*, à moins qu'on n'emploie le terme *mercenar*, qui, lui aussi, peut être employé en roumain comme adjectif (*soldat mercenar*) ou comme substantif (*mercenar*). Quant à *l'à-peu-près*, il n'y a pas de terme formé en roumain sur le même modèle et qui soit employé dans le contexte où il apparaît dans le livre, on devrait plutôt le traduire par un terme au pluriel : *aproxiimăriile involuntare*. Le choix du pluriel est influencé par le substantif *trouaille*, qui, tout en ayant une forme de singulier, se traduit par un pluriel (*găselnițe*). Le dernier exemple avec un substantif converti, le substantif *on-dit* devra être traduit par un synonyme de *fable*, *légende*, *récit*, *conte* ; le terme devra suggérer la présence de l'élément fantastique, car il fait partie d'une structure négative, *ni...ni...* et cela implique l'exclusion de l'un des termes proposés. Dans la compréhension du sens, le traducteur doit se servir de tous les détails fournis par le texte, même si parfois il ne s'agit que d'un sème surajouté ou d'une connotation due au contexte, comme c'est le cas de la connotation /présence de l'élément fantastique/.

Certains changements dans l'environnement linguistique des termes convertis sont à remarquer, à commencer, dans l'exemple (9) par l'acquisition d'un prédeterminant nominal et d'un modifieur nominal dans *l'à peu-près involontaire*. Ces changements favorisent la reconnaissance du terme en tant que substantif, mais cette pratique ne se rencontre pas dans tous les cas, et alors il faut recourir à d'autres moyens de reconnaissance de la catégorie grammaticale. Pour ce qui est de l'emploi de *suisse* comme Prédicatif - voir l'exemple (8) - il est difficile de faire jouer sa fonction syntaxique pour l'identifier comme substantif, justement à cause du fait qu'un adjectif peut, lui aussi, figurer dans la position de Prédicatif. En vue d'une distinction pertinente, nous suggérons un test simple : la substitution avec un autre adjectif qui peut subir la même transformation. La substitution est possible mais on n'enregistre pas les mêmes changements de sens dans les autres cas de substitution :

- (11) *Chauvin retraité revint à Rochefort et fut alors français à la préfecture maritime.*
- (12) *Chauvin retraité revint à Rochefort et fut alors espagnol à la préfecture maritime*
- (13) *Chauvin retraité revint à Rochefort et fut alors anglais à la préfecture maritime*

Aucun de ces adjectifs qui désignent l'appartenance à une communauté ou à un peuple n'a acquis la signification acquise et préservée par l'adjectif *suisse*. Les *gardes suisses* qui se faisaient embaucher pour un bon salaire par celui qui en faisait la meilleure offre sont bien connues aux Français et à tous ceux qui se sont un peu penchés sur l'histoire. Les mêmes explications et presque les mêmes exemples sont fournis par le dictionnaire du Centre National de Ressources Textuelles et lexicales : « *HIST. DE FRANCE : Garde suisse*, subst. fém. Corps de troupe formé de soldats suisses, organisé en régiment par Louis XIII et faisant partie de la Maison du roi jusqu'à la fin du règne de Louis XVI. *Garde suisse* ou, absol., *suisse*, subst. masc. Soldat de cette garde. *La Révolution de Juillet avait laissé sur le pavé de Paris une foule de Suisses, de gardes du corps (...) qui mourraient de faim et que de bonnes têtes monarchiques, folles et jeunes sous leurs cheveux gris, imaginèrent d'enrôler pour un coup de main* (Chateaubr., Mém., t. 4, 1848, p. 46). *Son chapeau a la forme de celui des gardes suisses de Louis XVI* (Villard, *Hist. cost.*, 1956, p. 87) ». (<http://www.cnrtl.fr/definition/suisse>) et par le Trésor de la Langue française : « *Garde suisse*, subst. fém. Corps de troupe formé de soldats suisses, organisé en régiment par Louis XIII et faisant partie de la Maison du roi jusqu'à la fin du règne de Louis XVI. *Garde suisse* ou, absol., *suisse*, subst. masc. Soldat de cette garde. *La Révolution de Juillet avait laissé sur le pavé de Paris une foule de Suisses, de gardes du corps (...) qui mourraient de faim et que de bonnes têtes monarchiques, folles et jeunes sous leurs cheveux gris, imaginèrent d'enrôler pour un coup de main* (CHATEAUBR., Mém., t. 4, 1848, p. 46). *Son chapeau a la forme de celui des gardes suisses de Louis XVI* (VILLARD, *Hist. cost.*, 1956, p. 87) ». (<http://atilf.atilf.fr>). On ne rencontre pas, dans les dictionnaires de langue ou dans d'autres sources, des personnes qui travaillaient comme Français, comme Espagnol ou comme Anglais. Donc le test que nous avons employé a produit ses effets, en laissant paraître le sens particulier de l'adjectif *suisse*, devenu ensuite substantif. On remarque quand même que, tout en étant substantif, il ne prend pas de majuscule dans le texte cité.

1.2.2. Substantifs qui enregistrent des particularités de nombre et de genre: *soldé, orgue, amour, délice*

Il n'est pas inhabituel pour les substantifs d'une langue de présenter des particularités liées au genre et au nombre. Seulement, si ces particularités se constituent dans des idées reçues ou dans des jeux de mots, leur traduction dans une autre langue n'est pas toujours, voire jamais, possible. C'est le cas de l'exemple suivant:

(14) *Les soldes* sont avantageuses cette année. [...] avec *sa soldé* decevante, le soldat doit chercher des *soldes avantageuses*. (p. 137)

Même si le singulier et le pluriel semblent avoir la même origine, il faut savoir que les deux formes font des entrées distinctes dans les dictionnaires, étant des homonymes. Le terme au singulier provient du substantif d'origine italienne *soldo*, ayant le sens de sou (singulier, au pluriel sous): « rémunération versée aux militaires » (Nouveau Petit Robert). Le deuxième substantif provient d'un verbe italien ancien, *saldo*, de *saldare*, dont la forme a été altérée en *soldé* avec le sens de « Vendre au rabais des marchandises ». (Nouveau Petit Robert). Un autre dictionnaire donne comme synonymes : *brader, liquider*.*Elle (...) prononçait le mot magique de rabais, et soldait ses rebuts en faisant des heureux* (Reybaud, J. Paturot, 1842, p. 389) ». (<http://www.cnrtl.fr/>). Cette information vaut beaucoup dans la traduction, car le premier terme, *soldé* au singulier, sera traduit par *solda soldatului*, tandis que le deuxième signifiera *soldări, mărfuri vândute la reducere de preț*.

Quand même, en français il y a un jeu de mots basé sur le changement de sens dû à l'homonymie entre *soldé* et l'ancien *salde* déformé en *soldé* et employé au pluriel. Malheureusement, en roumain la traduction de ce jeu de mots est impossible et dans des cas pareils on a droit à une petite note du traducteur qui nous informe que nous avons affaire à un « jeu de mots intraductible ».

(15) « Georges Courteline s'en amuse : On doit dire en bonne logique : 'Cet orgue est le plus beau des plus belles' si on ne veut pas encourir le reproche d'écrire sa langue comme un cochon. »

Quand on traduit en roumain on dira « Aceasta orgă este cea mai frumoasă dintre toate », ce qui implique, comme pour le français, la reprise d'un terme anaphorique (*toate*) qui est féminin au pluriel. En roumain le singulier « *orgă* » est toujours féminin, ce qui rend impossible la traduction de l'incompatibilité qui se remarque dans le texte français où l'on passe du singulier au pluriel en passant en même temps du masculin au féminin, ce qui est évident aussi au niveau des prédéterminants et des déterminants (*cet, beau, belles*).

Cela revient à dire que, dans les cas d'un certain choix du nombre et du genre d'un nom dans une langue, le passage dans une autre langue se fera avec les marques du genre et du nombre de la langue d'arrivée. Tous les autres changements passeront inaperçus dans la langue d'arrivée, car dans cette langue, les changements mentionnés ne se produisent pas. Alors, que doit faire le traducteur ? La réponse que nous suggérons dépend en grande partie du type de traduction que le traducteur pratique et du public auquel la traduction s'adresse. S'il traduit pour des lecteurs intéressés à l'idéologie, il traduira les idées, sans faire référence aux problèmes linguistiques. S'il traduit pour des personnes intéressées à la traduction, il devra faire les précisions nécessaires, qui pourront

figurer en tant que « note du traducteur ». Signalons seulement que, dans le dernier cas de figure, tout traducteur écrira une traduction beaucoup plus épaisse que le texte original.

2. L’Enoncé comme unité de traduction

2.1. Difficultés dues à l’apparition du contresens

Il y a une idée reçue qui transgresse les langues et qui tient à un universel du langage : « Deux mots contraires ne peuvent être synonymes ». D’un point de vue logique, cela est parfaitement vrai. Mais la réalité contredit la logique. Il suffit de regarder ces exemples :

(16) « *Qu’un individu soit ‘refroidi’ de voir ses espoirs déçus : il est ‘échaudé’* ».

(17) « *Qu’un être soit saisi d’une passion ‘torride’ , avec regard de braise : il est qualifié d’amoureux ‘transi’* ».

(18) « *On rend compte des actualités ‘brûlantes’ par des nouvelles ‘fraîches’* ».

Les trois exemples ci-dessus contiennent chacun des contradictions : quelqu’un qui est *refroidi* est ensuite *échaudé* ; quelqu’un qui a une passion *torride* devient amoureux *transi* ; le *sang chaud* est la cause de *sueurs froides* ; les actualités *brûlantes* sont dans les nouvelles *fraîches*,

L’exemple (16) se constitue en même temps en contradiction et en synonymie à cause de l’emploi du premier terme, *refroidi* dans le sens propre tandis que l’autre terme, *échaudé* est employé au sens figuré. Si *échaudé* avait été employé lui aussi dans son sens propre, les termes auraient été contradictoires, ce qui produit un effet de surprise. Evidemment, le traducteur doit tenir compte des sens propres et figurés des termes pour une traduction correcte.

Dans l’exemple suivant, les choses se passent de la même manière avec la différence qu’au sens figuratif, le terme *transi* acquiert deux sèmes nouveaux, le sème [timide] et le sème [paralysé]. Ces deux nouveaux sèmes contribuent à la compréhension correcte de *transi* et il devient parfaitement clair pourquoi un amoureux saisi par une *passion torride* peut devenir *transi*, c’est-à-dire intimidé et paralysé par le sentiment d’amour qu’il éprouve. A une première vue, cela paraîtrait impossible, dans le sens propre des termes.

Pour ce qui est de l’exemple (18), pour une bonne compréhension de la phrase et pour une traduction correcte, il faut tenir compte du fait que la collocation *actualité brûlante* appartient au langage médiatique, où le terme *brûlant* a le sens de *extrêmement intéressant pour les lecteurs, d’une grande actualité, très récent*, ce qui correspond en grandes lignes aux *nouvelles fraîches*. Les journalistes emploient le terme d’*actualité brûlante* pour indiquer qu’une nouvelle est récente. Dans ce cas, une traduction appropriée tient à une bonne connaissance des us et coutumes des journalistes et du langage des médias.

Comme nous avons essayé de le prouver, la contradiction n’est qu’apparente car une analyse sémantique profonde des termes nous conduit vers la bonne voie. Il y a, dans l’emploi et dans la constitution du sens des termes, des sèmes qui sont ajoutés, d’autres

auxquels on renonce, il y a des emplois au sens propre et des emplois des termes au sens figuré.

L'explication des situations de contradiction paraît claire et acceptable parce qu'elle est logique. La chose la plus difficile est de traduire les jeux de sens, pour ainsi dire, et cela à cause de l'inexistence du même jeu de sens en roumain. Par exemple, pour *refroidissement*, le dictionnaire français Nouveau Petit Robert enregistre le sens de *diminution de la chaleur des sentiments*, ce qui correspond du point de vue du sens à *être échaudé* (pris au piège). Les deux termes sont antonymes mais dans un certain emploi peuvent être synonymes. En roumain, il n'y a que le deuxième terme qui existe dans le même contexte : on dit de quelqu'un qui a été trompé dans ses attentes : « *s-a ars* », et cela a même donné une séquence figée plus ample : « *Cine s-a fript cu ciorbă suflă și-n iaurt* » (*Chat échaudé craint l'eau froide*). Voilà de quelle manière une idée reçue se transmet d'une langue à l'autre : dans certaines langues il y a des termes qui rendent cette idée, dans d'autre langues, l'idée reçue figure dans des séquences figées plus ou moins amples.

Dans le cas de *passion torride* qui fait en sorte qu'une personne soit *transie*, le roumain ne connaît pas de termes qui puissent se trouver dans les mêmes relations sémantiques.

En revanche, pour les termes *actualités brûlantes* et *nouvelles fraîches* la même équivalence se retrouve en roumain, ce qui pourrait s'expliquer par la date récente de formation des collocations et par l'emprunt de la collocation française par le roumain. On dit en roumain *actualități arătoare* (la ordinea zilei) et *vesti proaspete*.

Conclusion

Les idées reçues caractérisent le langage humain et elles changent non seulement avec le temps mais aussi en fonction d'un ensemble d'autres facteurs qui tiennent de la vie sociale, de la situation économique, des conditions historiques. Certaines idées reçues sont spécifiques à un peuple ou à une communauté ou alors elles sont spécifiques à une période historique. Le transfert de ces idées reçues d'une langue à une autre revient au traducteur, qui dans cette situation particulière justifie son appellation de médiateur culturel. Parfois, même le plus conscient des médiateurs ne peut pas remplir sa tâche car les différences de structuration des langues, les différences de mentalités, l'évolution des langues, les influences différentes qu'elles subissent ne vont pas toujours dans le même sens. Il y a des caractéristiques qui appartiennent uniquement à une langue et qui sont intraduisibles dans une autre langue. La tâche du traducteur est de rendre cet intraduisible du moins compréhensible dans l'autre langue, même s'il est obligé parfois à renoncer à la beauté et à l'élégance de l'expression originale.

Bibliographie

- Amossy, R., Herschberg Pierrot, A. (2005) – *Stéréotypes et clichés*, Paris, Armand Colin.
- Delisle, J. (2010) – *Les traducteurs, artisans de l'histoire et des identités culturelles* dans Ateliers de traduction, no. 13, 2010, www.atelierdetraduction.usv.ro/ro/revista/atelier.
- Flaubert, G. (1852) – *Dictionnaire des idées reçues*, (<http://www.ebooksgratuits.com/>)
- Louis, P. (2004) – *C'est beau mais c'est faux*, Arléa, Paris.
- Salles, M. (2004) – *Adjectif et adjetivité ou comment un substantif peut être plus adjetif qu'un adjetif*, www.persee.fr/.../igram_0222-9838_2004.
- Yaguello, M. (1988) - *Catalogue des idées reçues sur la langue*, Editions du Seuil, Paris.

Sitographie

- <http://www.cnrtl.fr/>
- <http://dictionnaire.reverso.net/francais->
- <http://atilf.atilf.fr>